Entrevue avec le Ministtre
30/11/2023

Dossier constitué en septembre 2022 toujours d'actualité

Références :

- Évaluation socio-économique de Météo-France par France Stratégie (2018) : *https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2018-rapport-meteo_france_02juillet-final.pdf*
- Rapport législatif « Projet de loi de finances pour 2022 : Écologie, développement et mobilité durables » (rapport général n°163 de M.Vincent Capo-Canellas) : *https://www.senat.fr/rap/l21-163-311-3/l21-163-311-3.html*

Météo-France a pour mission de surveiller l'atmosphère, l'océan superficiel et le manteau neigeux, d'en prévoir les évolutions et de diffuser les informations correspondantes. Il est aussi chargé de contribuer, au plan international, à la mémoire et à la prévision du changement climatique.

1. Météo-France crée de la valeur collective avec un rapport de 3,4 à 8 fois supérieur à son budget.

Extrait du rapport socio-économique établi en 2018 mesurant l'impact de l'ensemble des activités de Météo-France :

Tableau 7 – Estimation des bénéfices socioéconomiques des produits et services de Météo-France (en millions d'euros)

		Basse	Moyenne	Haute
Aviation	Accidentologie (décès)	4,2	4,2	4,2
	Coût du fioul	30,1	30,1	30,1
	Coût du retard pour les compagnies aériennes	20,1	22,5	24,9
	Coût du retard pour les passagers	38,5	38,5	38,5
Agriculture		63,5	158,8	254
Grand public		72,1	83,1	94,2
Sécurité des personnes et des biens	Canicules	80	467	854
	Inondations – biens	34	85	136
	Inondations – mortalité	9,2	18,5	27,7
	Cyclones	9,6	9,6	9,6
Transports	Accidentologie (décès, blessés et dégâts matériels)	108	131,5	155
	Temps perdu – milieu urbain	35,8	43,7	51,5
	Temps perdu – milieu interurbain	1,2	2,4	3,6
	Gestionnaires routiers	2	2	2
Défense		147,2	147,2	147,2
Énergie		23,4	57,7	92
Changement climatique		376,1	489	601,8
Production d'articles scientifiques		45,9	45,9	45,9
TOTAL		**1 101**	**1 836**	**2 572**

Source : calcul des auteurs

Remarque : le budget de Météo-France (hors subvention EUMETSAT qui ne fait que transiter par les comptes de l'établissement) est de l'ordre de 320 millions d'euros.

Le même exercice avait également été effectué pour le renouvellement du super-calculateur et l'étude socio-économique avait montré un rapport bénéfices/coût de l'ordre de 12.

Malgré ces rapports montrant la valeur ajoutée de Météo-France à la collectivité, la trajectoire budgétaire et la trajectoire des effectifs sont à la baisse. Effectifs : -3 %/an pour le personnel et environ -0,6 % pour le budget (-2 % en prenant en compte l'inflation, voire -8 % en 2022).

2. Enjeu climatique et besoins croissants

Le changement climatique entraîne une multiplication et une augmentation en intensité des phénomènes. Les phénomènes extrêmes récents ne manquent malheureusement pas : chaleurs records aux USA et Canada en 2021, températures de plus de 50°C en Inde et au Pakistan en mai 2022, été caniculaire et particulièrement sec en France en 2022, centaines de morts en 2021 en Allemagne dans des inondations mi-juillet, épisode tragique en Corse en août 2022...

Les enjeux les plus marqués sont les phénomènes extrêmes (vents violents, grêle, inondations), les submersions, les feux de forêt et les cyclones. Le coût moyen d'un cyclone de catégorie 5 est estimé à plusieurs milliards d'euros (entre 4 et 21 milliards).

Les sollicitations à destination de Météo-France sont donc croissantes concernant le climat futur mais aussi concernant des problématiques de sécurité des personnes et des biens qui se posent dès à présent :

- A propos de l'évolution du climat et de l'adaptation au changement climatique :
  - Météo-France doit proposer des services d'aide pour en comprendre les impacts concrets sur certains secteurs d'activités et accompagner ces usagers dans un processus d'adaptation (exemple des acteurs économiques de la montagne concernés par l'évolution des conditions d'enneigement suivant différentes altitudes à différentes échéances de temps).
  - Les pouvoirs publics expriment de nombreux besoins : quantification des futurs aléas météorologiques, problématique de gestion de la ressource en eau, effets des îlots de chaleur urbain pour les collectivités...
  - Les gestionnaires de réseaux d'énergie pour effectuer leurs travaux de dimensionnement des réseaux ont également besoin d'anticiper les contraintes futures.
  - Météo-France est également attendu pour participer à des actions de sensibilisation aux effets du changement climatique (ce qui demande également des ressources humaines)
  - ...

- A propos de la sécurité des personnes et des biens face à des phénomènes de plus en plus extrêmes et touchant toutes les régions du territoire, citons par exemple :
  - le risque feux de forêts : limité aux régions du sud il y a encore quelques années, il est désormais une réalité sur tout le territoire. La mission sénatoriale sur le sujet a émis une recommandation en ce sens dans son rapport remis le mois dernier. Le besoin d'assistance des SDIS en la matière ne devrait faire que s'accroître dans les années à venir.

- La prévision et le suivi des orages violents (par exemple lors des festivals d'été, citons les Eurockéennes en 2022 (8 blessés))
- Les problématiques de gestion de la ressource en eau également (avec par exemple une sécheresse record dans le Nord-Est de la France)

- Avec des sols de plus en plus en secs et des pluies torrentielles lorsqu'elles surviennent, les glissements de terrain en zones de montagne deviennent monnaie courante (à l'instar de l'étape du tour de France à Tignes en 2019) . Il est souhaité que MF acquière une expertise en la matière.

Or, avec la baisse des effectifs, Météo-France est mis à mal pour répondre à toutes ces attentes légitimes.

3. Depuis plus de 10 ans, Météo-France est soumis à une baisse drastique de ses moyens humains et financiers

Budget

La subvention pour charges de services publics est passé de 210 millions d'euros il y a dix ans à seulement 175 millions d'euros pour l'exercice 2022.

L'enjeu des données publiques :

La directive « open data » adoptée par l'union européenne en 2019 pousse à un accès massif et gratuit des données météorologiques identifiées comme à forte valeur ajoutée.
Le SNITM-FO, attaché à la mission de service public de Météo-France n'est pas opposé sur le fond à cette injonction. En revanche, le SNITM-FO alerte sur le surcoût conséquent (plusieurs millions d'euros) pour notre établissement déjà en difficulté avec :

- un surcoût financier et humain pour développer les interfaces de mise à disposition des données, déployer des serveurs gérant des volumes énormes de données, assurer la maintenance de ces serveurs et leur alimentation énergétique...
- une perte financière liée à la disparition des redevances perçues sur les données météorologiques

Le SNITM-FO souligne une injonction paradoxale puisque Météo-France est incité à développer ses ressources propres (via le commerce) tout en permettant la gratuité des données.

Le SNITM-FO demande que l'état compense, au moins partiellement, les coûts induits pour cette ouverture massive des données météos. A défaut notre établissement pourrait être mis en danger financièrement.
Par ailleurs le fond de roulement de l'établissement a trop souvent servi de variable d'ajustement pour compléter le financement de ses dépenses ces dernières années.

Les moyens techniques demandent des ressources financières :

- Parce qu'il est urgent de renforcer les moyens d'observations (amélioration du réseau de stations de mesures, implantations de radars météorologiques dans les zones non encore couvertes en métropole et territoire ultramarin…)
- Parce que les activités de Météo-France sont étroitement liées au recueil et à la production des données ce qui demande un parc de serveurs informatiques performants.

- Parce qu'il est nécessaire de renouveler le supercalculateur: les derniers super-calculateurs ne sont pas encore complètement financés alors que leur renouvellement doit déjà être anticipé. Celui-ci est prévu en 2025. Le budget est estimé à 330 millions d'euros pour une puissance de calcul X6. (la Grande-Bretagne envisage une enveloppe bien plus importante d'environ 1 milliard pour son opérateur national d'ici 2028). Météo-France qui fait actuellement figure de référence à l'international doit rester à la hauteur des grands services météorologiques nationaux. Il faut poursuivre les investissements pour rester dans la course européenne et internationale avec « des pilotes », « des mécanos » et des « experts humains » : un modèle de prévision numérique aussi performant soit-il ne fonctionne pas tout seul et ne se suffit pas à lui-même pour fournir une prévision pertinente. La critique est indispensable.

Ces investissements s'avèrent cruciaux pour la de sécurité des personnes et des biens, pour la gestion des risques d'épisodes intenses, pour optimiser les décisions pour l'aéronautique et la gestion des aéroports, pour l'adaptation au changement climatique et pour l'évaluation des changements de fréquence d'évènements extrêmes.

Pour résumer la situation financière de Météo-France, ci-après une citation du rapport sénatorial de M.Capo Canellas :
« POUR CONCRÉTISER L'AMBITION LÉGITIME DE SON NOUVEAU CONTRAT D'OBJECTIFS, MÉTÉO FRANCE A BESOIN D'UN DESSERREMENT DE SES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES »

Implantations territoriales :

Météo-France est passé de 115 implantations en 2011 à un peu plus de 30 implantations actuellement (ce chiffre inclus les centres dédiés aux activités de maintenance des capteurs, les centres thématiques [aéronautique, montagne, marine]).
En prévision « générale », l'ensemble des centres départementaux a été supprimé*. Ne restent, en métropole, que le Centre National de prévisions à Toulouse et les 7 Directions Interrégionales (Chef Prévisionniste Régional + Météo Conseil). Le maillage territorial **permettait** notamment d'assister les préfectures en cellule de crise avec un expert météo pouvant se rendre physiquement sur place.

Ce resserrement territorial se traduit par des restructurations en permanence et des difficultés à maintenir la qualité du service rendu.

La vigilance Météo actuellement à une échelle départementale doit évoluer vers une échelle infra-départementale. Les attentes sont fortes. Il y a donc un besoin d'expertise et de connaissance fine des territoires et de ses vulnérabilités, ce qui est en contradiction avec la politique de centralisation de ces dernières années.
A noter que la fonction de référent territorial (10 sur tout le territoire métropolitain) créée récemment n'intervient pas dans l'opérationnel, et donc dans la vigilance.

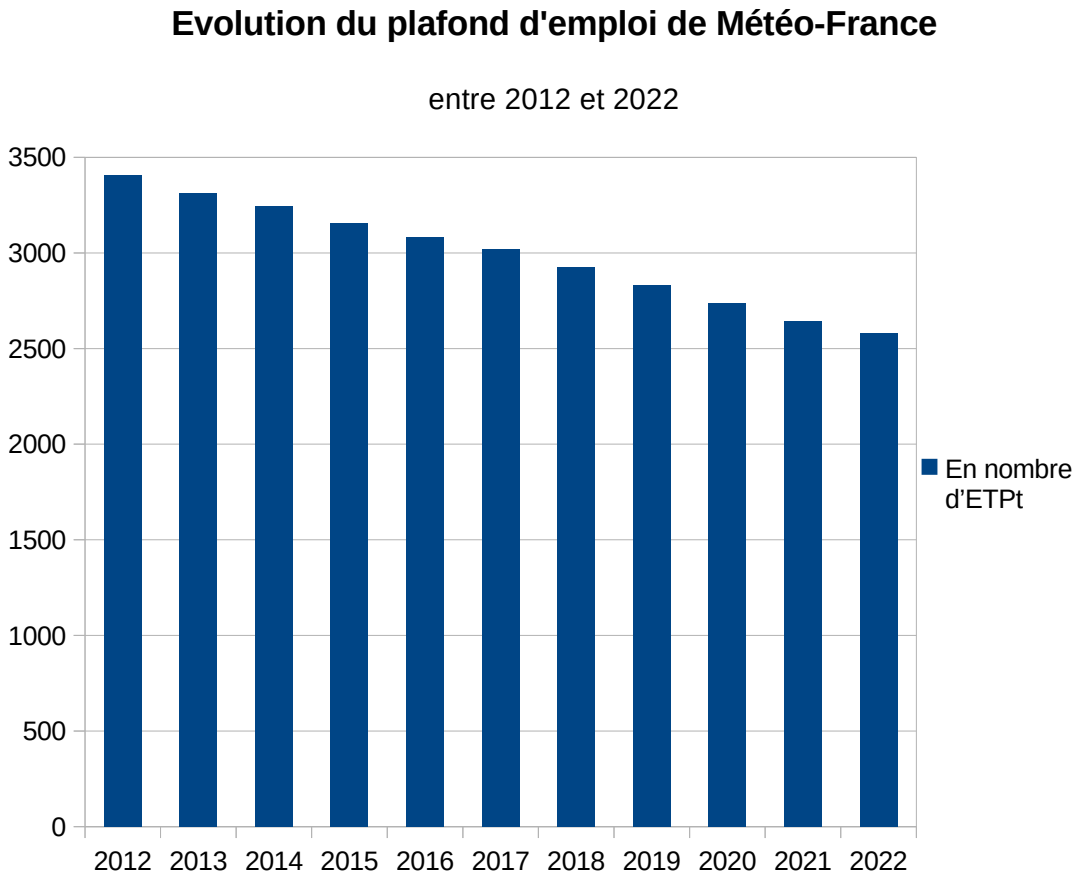
*** Remarque** : certains centres territoriaux administrativement fermés, disposent encore d'agents compétents sur les climats locaux et les vulnérabilités de leurs territoires. **Il n'est pas trop tard pour infléchir les décisions et permettre à Météo-France de s'appuyer sur un maillage territorial un peu plus conséquent.**

Les effectifs :

Météo-France a perdu environ un tiers de ses effectifs ces 15 dernières années avec en particulier une perte de 475 Equivalent Temps Plein (ETP) en seulement 5 ans entre 2018 et 2022.

Évolution des effectifs depuis 2012 : 3409 ETPt → 2580 ETPt (source: bilans sociaux de Météo-France):

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'agents	3383	3309	3298	3183	3101	2957	2925	2858	2755	2654	Environ 2580
Equivalent temps plein annuel travaillé	3409	3310	3243	3158	3080	3020	2925	2831	2736	2641	



Météo-France forme ses agents techniques (soit 80% environ des effectifs de l'établissement) à l'École Nationale de la Météorologie (ENM). Les cursus durent 2 à 3 ans en fonction de la formation (Technicien supérieur ou Ingénieur).
Fin 2021, 27% des agents étaient âgés de plus de 57 ans. Au vu de la pyramide des âges (voir ci-dessous), Météo-France doit se préparer à environ 80 départs par an puis plus de 100 départs par an à partir de 2025.

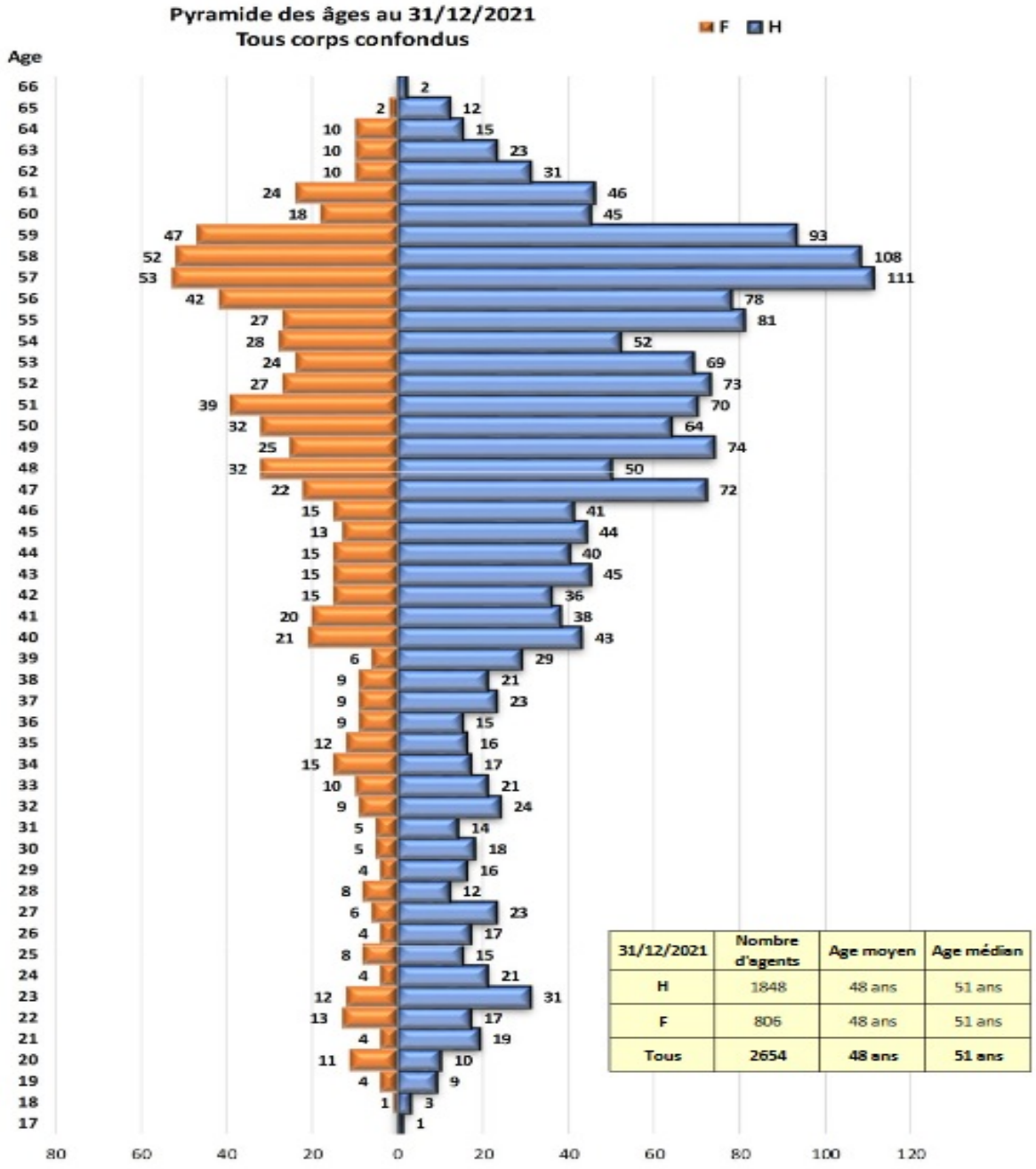
A noter que la Direction Générale elle-même est intervenue sur cette question auprès des tutelles en conditionnant la réalisation du COP 2022-2026 à une stabilisation des moyens de l'établissement.

LE SNITM FO demande :

- **un plan de recrutement immédiat et massif.** Cela est nécessaire afin que les compétences acquises au fil des années par les collègues en fin de carrière ne se perdent pas en même temps que leur départ à la retraite. Au temps initial de formation à l'ENM, un nouvel agent a aussi besoin de temps pour acquérir l'expérience sur le terrain au contact de ses aînés. Cet enjeu est crucial au point d'avoir été identifié dans l'Axe 5 du Contrat d'Objectif et de Performance de Météo-France pour l'exercice 2022-2026.

- au moins temporairement le temps de sécuriser le transfert de compétences entre générations, que les élèves en formation à l'ENM ne soient plus comptabilisés dans le plafond d'emploi de Météo-France. En effet, les élèves stagiaires durant leur cursus à l'ENM sont actuellement intégrés dans le plafond d'emploi global de l'établissement. Or l'établissement a un fort besoin de recrutement dans les années à venir. La part du nombre d'élève dans ce plafond d'emploi devrait donc augmenter, grévant encore plus le nombre d'agents disponibles pour réaliser le travail au quotidien.

- **Pyramide des âges au 31/12/2021** (agents sous plafond d'emploi)



31/12/2021	Nombre d'agents	Age moyen	Age médian
H	1848	48 ans	51 ans
F	806	48 ans	51 ans
Tous	2654	48 ans	51 ans

Le (petit) moral des agents

L'établissement connaît des restructurations permanentes depuis 15 ans dictées par la contrainte sur les effectifs bien plus que par des évolutions techniques ou scientifiques. Ceci génère une instabilité chronique et une perte d'énergie, les agents devant sans cesse s'adapter à de nouvelles organisations. A cela s'ajoutent les incertitudes et les retards sur les projets en cours, le manque de

vision, les évolutions des outils et du métier, le périmètre des exigences métier et des domaines de responsabilités qui s'élargit fortement, au-delà parfois du raisonnable…
Le projet de réorganisation de la prévision en cours est en particulier fortement contesté par les agents et porteur de risques quant à la qualité du service rendu du fait notamment d'une automatisation des tâches.

Enfin, précisons que les agents de Météo-France sont passionnés et dévoués à leur métier. Le manque de temps pour réaliser le travail donne un sentiment de travail « bâclé » et conduit à une perte de sens et à des risques psychosociaux. Ce sujet a maintes fois été remonté via les CHSCT.

Il est difficile de ne pas établir un lien entre le moral des agents, leurs conditions de travail et « le succès rencontré » par les dispositifs d'IDV ou de rupture conventionnelle.

Secteur aérien :

La redevance aéronautique représente plus de 20 % du budget de Météo-France (80 millions d'euros environ). Notamment avec le Ciel Unique Européen 2+ (risque de perte du monopole de la fourniture météo aux aéroports), Météo-France doit être à la hauteur du service à rendre.
Là aussi la centralisation est un problème : nombreuses anomalies remontées, 80 fiches pour la plateforme de Chambéry par exemple suite à la fermeture du centre aéronautique de cette plateforme il y a quelques années.

4. Impacts des coupes budgétaires et des réorganisations successives

Retards dans les projets, fragilités des organisations, rigidité et perte de réactivité sont devenus monnaie courante au moment même où l'établissement vise au travers de son contrat d'objectifs plus d'innovations et d'agilité.

Le SNITM-FO tire la sonnette d'alarme sur les difficultés de fonctionnement de l'établissement.

Par coups de rabots successifs, plusieurs missions de l'Établissement sont revues à la baisse. Météo-France est par exemple contraint de réduire son champ d'intervention sur des activités de service public qui sont pourtant au coeur de nos missions. Sans être exhaustif, voici quelques exemples :

- Les tâches de climatologie contribuant pourtant à la mission fondamentale de suivi et de mémoires du climat ont été sacrifiées avec la disparition des climatologues expérimentés départementaux et régionaux. De plus, la « modernisation du réseau climatologique d'État » a conduit à la disparition de 70 % des sites de mesures et a compromis la bonne répartition climatique et géographique des postes avec un risque d'interruption de longues séries de données.
- En raison des sous-effectifs chroniques : le service de prévision marine va être contraint de supprimer le poste en charge des problématiques « grand-large » la nuit. Météo-France est donc en discussion avec la Direction aux Affaires Maritimes (DAM) pour réduire le périmètre géographique d'intervention du service rendu.

- Les fonctions informatiques et supports ne se portent pas mieux. Là aussi les sous-effectifs ne permettent pas un armement nominal. La supervision des nombreux systèmes sensibles (accès et alimentation des deux supercalculateurs, production des modèles de prévision numérique, systèmes de production climatologique, accès au portail DRIAS …) est donc dégradée. Les agents sont donc quasi quotidiennement prévenus que « Les temps de résolution des éventuels incidents observés pourront donc être considérablement accrus »

CONCLUSION :

Météo-France est en danger ! Le SNITM-FO demande avec force l'attribution de moyens humains et financiers en augmentation significative, compte-tenu des enjeux auxquels l'établissement doit faire face.